

L'écho de décembre

Le Mot du Maire ...

Encore une année qui se termine. En ce mois de décembre, on sent que l'hiver essaie de s'installer. Nous avons mis un peu de l'esprit de Noël dans nos maisons. Je ferme les yeux et je formule un vœu de fête de Noël en famille, d'odeurs de pain d'épices et de fruits de mer, du rire des enfants et du bonheur partagé.

Je vous souhaite un joyeux Noël et de bien en profiter.

Céline REVEAU

L'incertitude du contexte sanitaire, ne permet pas d'organiser la cérémonie des vœux de la municipalité, en janvier 2021.

Flash Info

Horaires de la Mairie

du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h15 et le
vendredi de 14h à 18h.

Horaires de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30



Edito *Année 2020, heureux de tourner la page, prêt à écrire une nouvelle histoire !*

Cette année 2020 aura été marquée plus que jamais par la devise de la République française « **Liberté, égalité, fraternité** ».

En effet, pour diminuer la propagation de la pandémie, la population est limitée dans sa **liberté** de déplacement ; pour les activités professionnelles **l'égalité** diffère entre les métiers avec des fermetures administratives pour certains, un ralentissement de la production pour d'autres. Pourtant dans ces moments particuliers, **la fraternité** reste essentielle afin que nous soyons tous solidaires pour traverser cette période difficile.

A Réaumur, en cette année 2020, un nouveau conseil municipal a été élu pour un mandat de 6 ans. Aussi, les conseillers municipaux travaillent sur les projets à développer sur la commune. L'investissement majeur pour ce mandat est les travaux de voirie du centre bourg. La volonté des 15 élus est de sécuriser les entrées de bourg à venir de la Châtaigneraie, de Pouzauges et de St Pierre du Chemin, d'effacer le réseau aérien de la rue Ferchault, d'aménager les cheminements piétons, d'offrir un cadre de vie agréable et sécurisé pour les habitants.

Les travaux sont planifiés sur 3 phases :

- 1^{ère} phase : rue du Stade et rue Ernest Thomas,
- 2^{ème} phase : cœur de bourg (carrefour),
- 3^{ème} phase : rue Ferchault.

Le plan de de financement est de 1 170 000 € TTC de travaux avec des subventions de l'Etat, de la Région, du Département. Le planning de réalisation est établi sur 3 ans.

*Nous vous souhaitons
de Joyeuses Fêtes
de fin d'année*



Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en janvier 2021, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 8 janvier 2021.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet écho dans la commune et les villages limitrophes.

Infos municipales

↳ Réaménagement du centre-bourg – demande de subvention

La commune sollicite le conseil départemental pour une subvention au titre du fonds de soutien 2021 pour les travaux d'aménagement du centre bourg, secteur 2 et 4 pour un montant de 22 683,63 €.

↳ Indemnité de gardiennage

Le conseil municipal a décidé de verser une indemnité de gardiennage de l'église de 200 € pour l'année 2020.

↳ Demande de labellisation du sentier pédestre « Les Moulins »

Le conseil municipal sollicite la labellisation auprès du conseil départemental du sentier dénommé « Les Moulins ».

↳ Numérotation de voie – Rue de la Planche Bouillard

Il est nécessaire de numéroter les parcelles du lotissement « Le Sacré-Cœur » qui ont leurs entrées sur la rue de la Planche Bouillard. Les élus ont validé la proposition de numérotation proposée.

↳ Reclassement voirie et espaces verts impasse du Coteau du Lay

Vendée Habitat a sollicité la commune pour un transfert des espaces verts et voiries de l'impasse du Coteau du Lay, dans le domaine public. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour le classement dans le domaine public des espaces verts et voiries pour l'euro symbolique.

↳ Attribution d'une subvention OGEC Garderie

Le Président de l'OGEC, Monsieur Laurent VILLENEUVE, a demandé une subvention communale afin de prendre en charge le déficit concernant la garderie pour l'année 2019/2020. Il a été décidé d'octroyer une subvention de 3 136,00 € à l'OGEC « Garderie », qui correspond au déficit de l'année 2019/2020.

↳ Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion

Les élus décident l'adhésion de la commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

↳ Fonctionnement du conseil municipal

Karine TURQUAND a été nommée conseillère déléguée, elle reçoit comme délégations les affaires sociales, le CME et l'enfance jeunesse.

↳ Commission voirie

Le marquage au sol sur les routes direction Cheffois et direction Mouilleron a été refait. Les illuminations de Noël ont été mises en place.

↳ Commission communication

Le second concours photo va être lancé à partir du 21 décembre, avec pour thème « un hiver à Réaumur ».

Vous aurez jusqu'au 1^{er} mars 2021 pour nous envoyer vos plus beaux clichés (max. 2 / personne). Le bulletin de participation sera disponible en mairie et sur le site internet.

Le bulletin annuel est en cours de relecture, il sera distribué en même temps que l'écho de janvier.

↳ CME

Les enfants du CME ont fabriqué des cartes de vœux qui ont été glissées dans les colis de Noël distribués par le CCAS.

↳ C.C.A.S

Suite à la réunion du 19 novembre, il a été décidé de maintenir la distribution des colis de Noël. Ceux-ci seront déposés à la porte des personnes de plus de 85 ans et les résidences.

↳ MARPA

Les paniers festifs ont remporté un grand succès et ont tous été vendus en 15 jours.

L'association la cour des sages est heureuse de vous proposer tout au long de l'année des objets qui ont été gravés à l'effigie de la MARPA.

Comme pour la précédente action tous les bénéfices seront réservés à la mise en place de projets pour les résidents (sorties, interventions, animations...) L'association compte sur votre soutien et votre générosité.



✍ Prochaines réunions

- *Conseil Municipal,*

Lundi 11 janvier 2021 à 20h, à la salle Ferchault

- *Commission Bâtiments,*

Samedi 16 janvier 2021 à 9h30, à la mairie

- *Commission Environnement,*

Jeudi 21 janvier 2021 à 20h00, à la mairie

- *Commission personnel,*

Lundi 25 janvier 2021 à 17h15, à la mairie

- *Commission voirie,*

Samedi 30 janvier 2021 à 9h30, à la mairie

Infos Plus



► Bibliomur

La bibliothèque sera à nouveau ouverte au public à partir du **mercredi 9 décembre**.

Les horaires sont inchangés c'est à dire pour l'instant : le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de 11h à 12h.

Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 5 janvier. Réouverture le 6 janvier.

► Intercommunalité :

« Moi, j'achète local naturellement »

Face à la situation que nous traversons actuellement, les élus de la communauté de communes du pays de Pouzauges ont décidé de mettre en place une communication pour favoriser le « consommer local ».

Retrouvez facilement les producteurs autour de chez vous grâce à la carte des circuits-courts créée par la Communauté de communes sur le site : <https://umap.openstreetmap.fr/.../carte-des-circuits...>, des guides sont aussi à disposition gratuite à la mairie.



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Face à l'urgence climatique, relever les nombreux défis de la transition écologique requiert l'implication de tous. C'est dans ce sens que la collectivité a développé, avec ses partenaires et acteurs du territoire, un programme opérationnel de 26 actions : le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

L'ensemble des acteurs du territoire est invité à consulter ce document-cadre, qui compose la politique énergétique et climatique de la collectivité. Du **lundi 07 décembre 2020** au **vendredi 15 janvier 2021** :

↳ En ligne via la plateforme <https://participer.ecollectivitesvendee.fr> accessible 7j/7, 24h/24 ;

↳ Par écrit sur le registre de consultation ouvert à cet effet et accessible au siège de la communauté de communes du Pays de Pouzauges et dans les mairies des 10 communes du territoire, aux jours et heures habituels d'ouverture (à partir du mercredi 09 décembre).

À l'issue de vos retours, une synthèse des observations sera rédigée. Le PCAET pourra ensuite être modifié pour tenir compte de vos différentes contributions, puis fera l'objet d'une approbation définitive lors du Conseil de Communauté.

► SCOM

Assoc' Info

► OGE

Suite au contrôle de l'installation de l'assainissement de l'école Ste Marie, il est nécessaire de faire des travaux de remise aux normes. Pour financer ceux-ci, l'OGE propose un appel aux dons. Vous trouverez toutes les explications et motivations dans le dépliant joint à l'écho. Merci de votre contribution. N'hésitez pas à partager l'information à votre entourage.

A vos agendas

sous réserve des conditions sanitaires

Janvier

→ Don du sang

Ven. 15, 15h30 à 19h30,

Pouzauges, Salle Emile Robert

Vend. 22, 15h30 à 19h30, Saint Mesmin,

Salle du Bocage

Avant de vous déplacer, n'oubliez pas de

- de prendre rendez-vous, sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

→ CARéa

Mer. 20, Assemblée générale

Manoir des Sciences

→ Village du Ciel

Vend. 15, 21h, Thème : Le Taureau

Vend. 29, 21h,

Salle Sports & Loisirs,

Observation gratuite et ouverte à tout le monde

Etat Civil

📖 Décès :

Georgette SEGUIN, 5 décembre 2020

L'agence postale et la mairie seront
ouvertes de 9h30 à 12h15 les jeudis 24 et 31
décembre.

Commune de Réaumur 2^{ème} édition

CONCOURS PHOTO

du 21 décembre au 1^{er} mars 2021

Un hiver
à Réaumur

Concours réservé aux amateurs
Deux photos maximum par participant
Photo couleur ou N&B
Règlement et bulletin d'inscription sur le site internet
ou sur demande à la mairie
Date limite d'envoi : 1^{er} mars 2021

Mairie de Réaumur
1 place de l'Eglise
85700 REAUMUR
mairie@reaumur.fr
www.reaumur.fr

La municipalité et le
personnel communal
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin
d'année !...



La chronique de décembre ...

Communication... MERCI Gilbert

Pendant 10 ans, Gilbert BRIANCEAU a été le correspondant Ouest-France sur la commune de Réaumur. La presse locale est l'un des vecteurs importants pour créer de la viralité sur notre territoire. En parlant de la commune, le correspondant montre le dynamisme local ; celui qui donne envie de s'installer, de visiter ou simplement de connaître Réaumur.

En effet, par ses articles, l'auteur met en avant le tissu associatif et ses fêtes locales, le tissu économique et ses commerces de proximité, le tourisme et ses sentiers de randonnée ; ainsi que les actions réalisées par la commune (rénovation des bâtiments, de la voirie...). Enfin, il est aussi présent pour mettre en avant des "tranches de vie" (anniversaires de mariages, sportifs, apprentis...).

Si vous avez envie de faire vivre Réaumur à travers la presse locale ; alors à votre plume et à vos clichés. N'hésitez plus à franchir le pas, nous sommes là pour vous renseigner. De belles rencontres s'ouvrent à vous.



Dans l'attente de trouver, une personne, François PAPIN, correspondant à Sèvremont accepte d'assurer l'intérim. - contact au ☎ 06 07 43 44 69 ou f.papin85@gmail.com